sia
schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

Validation de la valeur utile de conductivité thermique

selon norme SIA 279, Matériaux de construction isolants, édition 2018

Requérant	
Nom/Nom de la maison	**Jackon Insulation GmbH**
Adresse	**Ritzlebener Strasse 1**
NPA/Lieu	**D-39619 Arendsee**

Description du produit	
Nom du produit	**Jackodur EVO 300**
Groupe de matériaux	Polystyrène extrudé (XPS)
Information complémentaire	Chants à battues, plats ou avec rainure et languette

Valeur utile de conductivité thermique	**W/(m·K)**	**0.032**	—	—
– pour épaisseur à la livraison de	mm	20-400	—	—
– pour masse volumique apparente de	kg/m^3	29-35	—	—

L'organe de contrôle de la commission SIA 279 a examiné conformément à la norme SIA 279:2018 les documents présentés pour le produit mentionné ci-dessus et a constaté que:

Les contrôles de la conductivité thermique, soit le contrôle permanent de la qualité, l'auto-contrôle et le contrôle par un organisme accrédité, sont exécutés conformément à la norme SIA 279:2018.

La déclaration relative à la conductivité thermique ou à la résistance thermique se base, selon la norme SIA 279:2018, sur 90 % de la production (niveau de confiance 90 %) dans les conditions suivantes: température moyenne 10 °C, conditions de température et d'humidité normalisées 23/50, compte tenu des effets du vieillissement.

Les valeurs déclarées de conductivité thermique ou de résistance thermique relatives au produit mentionné peuvent être, selon la norme SIA 279:2018, chapitre 3, utilisées comme valeurs utiles pour les calculs et les vérifications au domaine du bâtiment.[1]

Date du contrôle: 05.10.2026

Cette validation est valable jusqu'au 31.12.2028.

16 / 26090362

Commission SIA 279
Groupe de travail Organe de contrôle SIA 279

Zurich, le 20.10.2026

R. Räss, présidence

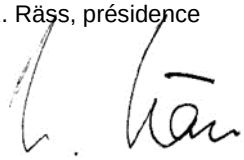

R. Aeberli, Bureau de la SIA

1 Les conditions climatiques normales, à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, ne donnent lieu à aucune majoration. En cas de conditions spéciales de température et d'humidité les valeurs utiles sont à convertir selon EN ISO 10456.